



## Le Mouvement de la Paix appelle à contribuer au succès

- De la journée internationale de la Paix le 21 septembre
- De la journée d'action du 22 septembre, pour la défense de notre système de santé et de la sécurité sociale

Déjà en octobre 2018, le Mouvement de la Paix faisait la déclaration suivante : « Sur la photo ci-dessous il est indiqué 120 millions d'euros. L'usine nouvelle estime qu'un missile M 51-1 coûte 150 millions d'euros. Avec un seul missile M 51-1 on pourrait acheter 150 scanners corps entier **ou payer pendant un an 7500 infirmières**. A Crozon il y a 64 missiles M51. La loi de programmation militaire votée par le Parlement en mai 2018 prévoit de les remplacer par le missile M 51-2. Inadmissible alors que l'assemblée générale de l'ONU vient d'adopter le 7 juillet 2017 un traité d'interdiction des armes nucléaires. »

Dans le même communiqué le Mouvement de la Paix poursuivait en soulignant que « Les secteurs de l'imagerie médicale et du GBM (cœur, cerveau etc) ont été délaissés car les gouvernements successifs de la France ont choisi d'investir dans les armes nucléaires qui sont inutiles pour la sécurité des français (cf les attentats) mais rapportent d'énormes profits aux sociétés du complexe militaro-industriel. On a donc laissé tomber nos secteurs d'excellence dans l'imagerie médicale et d'autres technologies utiles pour l'homme. Bilan, on achète les scanners à Siemens en Allemagne ou Général Electric aux USA »

**La politique de militarisation et l'économie de guerre prônée par le Président de la République se fait au détriment d'emplois utiles pour la santé et l'indépendance économique de la France.**

Les armes nucléaires sont illégales, dangereuses, coûteuses ; militairement inutiles et moralement inadmissibles. Pourtant, alors que le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est entré en vigueur le 22 janvier 2021, les projets de la France en la matière envisagent de dépenser 100 milliards d'euros en 15 ans pour la modernisation des armes nucléaires françaises.

**Le Mouvement de la Paix appelle à développer les actions pour la paix le mercredi 21 septembre et à participer avec ses arguments aux manifestations et actions pour la défense de notre système de santé et de sécurité sociale le 22 septembre.**

**Le Mouvement de la Paix**

Le 20 septembre 2022

**Plus d'infos :** <https://culturedelepaix.org/blogs/Rennes/2018/10/05/combien-coute-un-missile-nucleaire-type-m-51-1/>